



UNION NATIONALE des SYNDICATS CGT des CROUS

A
Madame Marchand
Présidente du CNOUS
60 Boulevard du Lycée
92170 Vanves

Montreuil le 18 octobre 2018

Objet : préavis de grève reconductible pour le 19 novembre 2018

Madame,

Devant le détournement de votre part et celui du ministère de l'ESR concernant le protocole de fonctionnarisation signé par notre organisation le 4 Mai 2017, et votre refus affiché de ne pas modifier ce « livret de fonctionnarisation » qui n'est pas conforme à l'esprit et au contenu de ce protocole et ce malgré toutes nos observations écrites dont vous avez été destinataire.

L'UNCGT CROUS appelle les personnels de tous les CROUS de métropole et des départements d'outre-mer à cesser le travail le lundi 19 novembre 2018.

L'UNCGT CROUS EXIGE LE RESPECT DU PROTOCOLE DE FONCTIONNARISATION.

Les raisons de ce mouvement porte sur des points essentiels :

- La non remise en cause du protocole du 04 mai 2017 concernant la fonctionnarisation
- Reprise d'ancienneté, qui engendrerait une perte d'indice dans certain cas, alors que le protocole stipule très précisément que les agents seront reclassés à l'indice égal ou immédiatement supérieur.
- Un quota de 1000 places en début d'année 2019 et 1000 places en fin d'année 2019. Le protocole ne prévoyant aucun quota.
- La question de la période de stage de 6 mois non prévu dans le protocole pour les futurs C1 (échelle3).
- La question de la retraite qui est avant tout une démarche individuelle et rend toute simulation difficilement quantifiable.
- Contre la préparation d'un CV et d'un dossier écrit de deux pages. (catégorie C)
- La garantie pour les échelles 5 d'accéder au troisième grade (C3) du corps des adjoints techniques de recherche et de formation dans un délai de 2 ans.
- L'utilisation immédiate de 4 millions d'euros pour la revalorisation et l'alignement sur les grilles de salaires ITRF

- L'augmentation du taux planché de l'ISF. (Prime annuelle versée en mai et en novembre)
- Un vrai dialogue social qui doit respecter l'ensemble des personnels, humainement et professionnellement.
- Non aux abus de pouvoir et harcèlements dans certains CROUS
- Contre la politique de site, polyvalence accrue et l'esclavage moderne.
- Contre les suppressions des postes et l'externalisation des services.
- Contre la surcharge de travail.
- Pour l'embauche des CDD sur les postes vacants et gelés.

A cela s'ajoute le manque d'emplois, les mauvaises conditions de travail, le non-respect du dialogue social et la remise en cause du protocole de fonctionnarisation. Pour lequel nous avons lutté pendant une trentaine d'années pour la reconnaissance d'un réel statut de la fonction publique nous amène aujourd'hui à nous mobiliser.

H.Ozdemir
Secrétaire général.

Copie Madame F Vidale, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Monsieur J.M Canon, secrétaire général de l'UFSE
Madame M. Buisson, secrétaire générale de la FERC